APR IR 2018 20/10/2017



APR IR 2018 : modalités de fonctionnement du programme ARD Intelligence des Patrimoines

Soutenu par la Région Centre-Val de Loire (RCVL), le programme Intelligence des Patrimoines entre en 2017 dans sa seconde phase et devient officiellement un programme Ambition Recherche Développement. À ce titre, les modalités de participation du programme aux campagnes d'Appels à Projets de Recherche d'Intérêt Régional (APR IR) ont évolué.

> De la labellisation à l'expertise consultative

Dans sa première phase, Intelligence des Patrimoines octroyait un label aux projets affichant un lien avec la thématique patrimoniale. Cela impliquait le plus souvent un appui au montage du projet et une participation à la rédaction du dossier.

Dans cette seconde phase, la RCVL attend du programme Intelligence des Patrimoines un avis argumenté sur les projets déposés qui relèvent de la dynamique. En conséquence, un nouveau protocole a été défini.

> Le processus de dépôt proposé

L'intégration d'un projet au sein de l'ARD Intelligence des Patrimoines prend la forme d'une :

- Participation à la dynamique transversale d'un ou de plusieurs Chantier(s) Interdisciplinaire(s) Thématique(s) (CIT)
- Contribution au développement et/ou à l'enrichissement de la plateforme de données hétérogènes (collecte & structuration des données, valorisation scientifique, etc.)
- Participation à la valorisation scientifique commune du ou des CIT

1. En amont du dépôt :

- Prise de contact avec le responsable scientifique et l'ingénieur coordinateur du ou des CIT concerné(s) afin d'évaluer la pertinence de l'intégration du projet en fonction des attentes et enjeux du CIT (d'ici le 6 novembre 2017).
- Si non-intégration dans un CIT, prise de contact avec le Comité de Direction via Benoist Pierre, Directeur du programme (<u>benoist.pierre@univ-tours.fr</u>), avec copie à Morgane Chaumier, Chargée de mission Recherche (<u>morgane.chaumier@univ-tours.fr</u>).
- Si pertinence validée, mention sur les dossiers de soumission de l'appartenance au DPS
 5 « TIC et Services pour le tourisme patrimonial » et au RD 3 « Projets de recherche articulés avec le programme de l'ARD 2020 Intelligence des Patrimoines ».

- > Parmi les « critères auxquels les projets doivent <u>obligatoirement</u> répondre » : S'inscrire dans au moins l'un des sujets « en articulation avec les politiques régionales » listés en annexe » (cf. DPS 5 et RD 3)
- 2. Au moment du dépôt : envoi de la version finalisée à l'équipe Chantier et à la Chargée de mission Recherche d'Intelligence des Patrimoines (Morgane Chaumier)
- 3. Après l'expertise : transmission des résultats aux mêmes personnes concernées

> Le processus d'évaluation

N.B.: Il ne s'agit pas vraiment d'une expertise scientifique formelle, mais plutôt d'une évaluation de la pertinence de l'intégration du projet dans la programmation scientifique d'Intelligence des Patrimoines et de ses CIT.

- 1. Première évaluation au niveau des CIT
- 2. Seconde évaluation au niveau du Comité de Direction
- 3. Rédaction de l'avis final d'Intelligence des Patrimoines par le Comité de Direction

> Les critères de sélection

- 1. Niveau de cohérence avec le programme ARD Intelligence des Patrimoines
- 2.a. Niveau de cohérence avec le CIT désigné
- 2.b. Projet hors CIT : pertinence d'une nouvelle thématique pouvant intégrer le programme
- 3. Interdisciplinarité effective
- 4. Relation avec la plateforme de données hétérogènes
- 5. Cohérence du projet de valorisation et importance des retombées régionales

> Les Chantiers Interdisciplinaires Thématiques

1. Chambord-Châteaux

Resp. scientifique : Xavier Brunetaud - <u>xavier.brunetaud@univ-orleans.fr</u>

2. Vigne & Vin

Resp. scientifique : Nathalie Guivarc'h - <u>nathalie.guivarch@univ-tours.fr</u>

3. Gastronomie, Santé & Bien-être

Resp. scientifiques : Bruno Laurioux - <u>bruno.laurioux@univ-tours.fr</u> & Michel Duclos - michel.duclos@inra.fr

4. Loire & Fleuves

Resp. scientifique : Stéphane Rodrigues - stephane.rodrigues@univ-tours.fr

5. Monuments, Parcs et Jardins urbains

Resp. scientifique : David Giron - david.giron@univ-tours.fr

En complément :

Le Chantier transversal Plateforme de données hétérogènes sur les patrimoines culturels et naturels du Val de Loire

Resp. scientifiques : Benoist Pierre - <u>benoist.pierre@univ-tours.fr</u> & Jean-Charles Billaut - <u>jean-charles.billaut@univ-tours.fr</u>

2